



AUDIENCE IEN SAINT-QUENTIN

et

SAINT-QUENTIN NORD

Le SE-Unsa de l'Aisne est allé rencontrer les inspectrices de Saint-Quentin et Saint-Quentin Nord.

- **Évaluations nationales CP-CE1**

Pour le codage et l'analyse, le SE-Unsa a obtenu une compensation horaire de 5 heures à prendre sur les APC. Nous avons rappelé que ces 5 heures étaient bienvenues mais insuffisantes.

Le SE-Unsa a rappelé que ces évaluations nationales servent à la communication de la politique ministérielle. Nous doutons de la pertinence de certains exercices, ces évaluations ne sont qu'un outil disponible pour les enseignants parmi d'autres.

- **PPCR / entretien de carrière**

Pour le SE-Unsa, les entretiens de carrière doivent être des moments de formation et de partage d'expériences. Grâce au PPCR signé par le SE-Unsa, les enseignants atteignent le dernier échelon de la classe normale en 26 ans maximum contre 30 ans auparavant. Malgré cette avancée, le SE-Unsa a rappelé son opposition aux avis figés pour le passage à la Hors-Classe. De nombreux collègues se sentent dévalorisés alors qu'ils fournissent un excellent travail auprès de leurs élèves.

- **APC**

Le SE-Unsa a rappelé le cadre réglementaire des APC qui n'est pas modifié puisqu'il est fixé par un décret dans le Code de l'Éducation. Celles-ci peuvent donc être organisées pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages mais aussi pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école.

Le SE-Unsa rappelle aussi que l'organisation des APC continue de relever d'une proposition du conseil des maîtres.

- **Direction d'école**

Les directeurs et directrices d'école ont des tâches de plus en plus complexes et chronophages. La suppression des aides administratives est une perte considérable pour les écoles.

Une mission parlementaire vient de rendre son rapport. Elle préconise du temps de décharge supplémentaire, une revalorisation salariale, une aide administrative mais non prise en charge par l'Etat. Elle préconise aussi une autorité hiérarchique sur les enseignants mais le SE-Unsa y est opposé.

- **En bref**

- Les classes de CE1 en REP seront dédoublées l'an prochain.
- Pour les Rased, la co-intervention est privilégiée. L'accent sera mis sur la prise en charge des CE2 par les Rased option E.
- Les équipes peuvent faire remonter à leur IEN leurs besoins en formation. Des Formations d'Initiative Locale peuvent être organisées au sein des écoles.

